

BRANSAT

Abowind a détaillé son projet devant une salle divisée

## Réunion houleuse sur l'éolien

Abowind, l'entreprise qui souhaite implanter des éoliennes sur Bransat, a participé à une réunion publique en présence des élus et des anti-éoliens.

Sylvain Petitjean, maire de Bransat, a été à l'initiative de la réunion publique sur le projet d'implantation d'éoliennes à Bransat et à La Féline. Différents points ont été abordés lors de cette soirée : le retour d'expériences d'élus, le projet de Bransat-Lafeline détaillé par la société allemande Abowind, responsable du projet.

### Obtenir un moratoire

« Nous avons désiré organiser cette réunion conjointement avec Abowind afin de rassurer des personnes inquiètes et fournir des explications aux tenants et aboutissants d'un tel projet », relève Sylvain Petitjean.

Benoît Clouet, responsable régional d'Abowind, a présenté le projet. « La phase d'étude se terminera au printemps 2018. Nous envisageons l'implantation de 4 à 6 éoliennes, sur la commune de Bransat et à cheval sur la commune de Laféline. Les éoliennes seront implantées sur du foncier privé. »

Le maire de Saint-Nicolas-des-Biefs, Jacques Blettery, a témoigné de l'im-



BRANSAT. Difficile, lundi soir, de concilier les avis des pros et des anti-éoliens.

plantation de sept éoliennes sur sa commune. « Nous n'observons pas de gêne au niveau du bruit et pas de répercussions négatives sur les prix de vente des habitations. »

Les différentes explications n'ont pas convaincu

les anti-éoliens. (Ils étaient 120) La réunion a été courtoise, mais houleuse. « Nous ne sommes pas des anti-éoliens, mais bien des pro-bourbonnais. Nous ne contestons pas la transition énergétique, mais il est raisonnable de

### Des retombées pour la commune

Le maire de Bransat, Sylvain Petitjean, assume ce projet. « C'est le conseil municipal, à l'unanimité, qui a pris la décision d'implanter des éoliennes sur notre territoire. Nous ne nions pas l'intérêt pécuniaire lié à ces éoliennes.

La redevance versée pour l'utilisation des chemins communaux et la location du poste de distribution va rapporter 50.000 € par an pendant les cinq premières années à commune, puis 35.000 € par an. Ce sont aussi 150.000 € par an qui seront perçus par la Com-com en fiscalité. Certains disent que nous avons cédé aux sirènes de l'argent facile mais nous avons aussi le souci de la transition énergétique. »

penser que l'éolien n'est pas conforme à notre mode de vie en Bourbonnais » ont-ils exprimé.

Plusieurs associations patrimoniales de l'Allier souhaitent « obtenir un moratoire sur l'ensemble des projets de parcs éoliens à l'étude ou en cours de construction tant que ne sera pas préconisée une stratégie concertée de contribution à l'effort de la transition énergétique adaptée à l'Allier. »

### Dernier mot de l'État

Les représentants d'Abowind ont tenté de désamorcer la véhémence de leurs contradicteurs. Benoît Clouet, responsable régional : « Nous travaillons avec des bureaux d'études indépendants et exploitons une vingtaine de parcs éoliens, soit 10 % du parc français. Dans tous les cas, pour les projets, c'est le préfet qui a le dernier mot. »

Baptiste Hillairet, responsable du développement du projet : « Nous n'avons qu'une seule contrainte : la servitude par rapport aux habitations, soit une distance de 500 m minimum. »

Toutefois, malgré les explications, les deux parties semblent irréconciliables.

Mais Sylvain Petitjean l'a promis : « nous tenons à la concertation et il y aura d'autres échanges. » ■

## VARENNES-SUR-ALLIER

# Les bons gestes pour secourir les sportifs

